



Un important pôle nature

30

Dans Parc naturel régional, il y a le mot nature, il est donc normal que le Parc du Morvan se penche sérieusement sur le sujet, mais lorsqu'on regarde un peu autour et en particulier dans d'autres parcs, on s'aperçoit quand même que le Morvan a quelques longueurs d'avance.

Déjà parce que en 50 ans, le Parc du Morvan, un des premiers parc régionaux a eu du temps pour mettre en place une politique nature qui a mûri au fil des années.

Dès la création du Parc, l'accent est mis sur la nature et la diversité

Lorsque Paul Flandin président de l'association régionale du Morvan signe le premier projet de Charte en 1973, il y est écrit : « *Le Morvan, massif, fort vaste, présente un intérêt particulier par la diversité de son patrimoine naturel qu'il y a lieu de protéger et dont il convient d'assurer la pérennité. La forêt en est la composante principale...* » Le Parc est vu à l'époque comme un lieu de détente, de calme et de verdure pour les citadins, on lit également dans les principaux objectifs : « *la protection, l'étude scientifique de richesses biologiques et géologiques, l'éducation du public et son initiation à la nature* ».

Mais la véritable prise de conscience vient plus tard

Les premières années du Parc ne seront pourtant pas les plus axées sur la nature, l'accent étant mis sur d'autres priorités comme l'organisation ou le développement économique, touristique, agricole...

C'est vers les années 1990, suite au sommet de la terre à Rio que les préoccupations relatives au développement durable et à la biodiversité vont accélérer la dynamique environnementale au niveau du Parc, qui se dote alors d'une équipe environnement solide qui compte aujourd'hui plus d'une quinzaine de scientifiques, experts, professionnels de la nature, interviennent pour répondre aux enjeux du territoire. À ce moment, les élus souhaitent ouvrir le territoire à l'extérieur et particulièrement à l'ensemble de la Bourgogne et il se constitue progressivement un véritable pôle scientifique à la Maison du Parc de Saint-Brisson. Ce pôle biodiversité du Morvan a vocation à :

- donner de la lisibilité à ce pôle de compétences avec d'autres structures qui rejoignent le site de la maison du Parc.
- conforter les partenariats entre les différentes structures installées à la Maison du Parc,
- construire et conduire des programmes partagés, répondre à des appels à projets,
- fédérer d'autres acteurs régionaux,
- rassembler et organiser les ressources documentaires sur la biodiversité,
- organiser des rencontres, colloques,
- faciliter la transmission des savoirs.

Déjà avant le Parc, la SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun) était très active

C'est à la SHNA, association de loi 1901 et société savante fondée en 1886, reconnue d'utilité publique en 1895 que l'on doit la création du Musée d'Histoire Natu-